



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 24

Pouvoirs : 1

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le cinq octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 septembre 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

SUPPLEE :

FLEURY Maxime par BOULET Janine (CCVAI)

ABSENTS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) F FRAISE Dominique (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

ABSENT EXCUSE :

SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIR :

MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Reconduction pour 1 an du marché de mise à disposition de collecte et de transport des bennes de la déchèterie

Préfecture

Date de reception de l'AR: 10/10/2023

042-244200614-DE2023_0510_04-DE

Vu la délibération n°DE2020_0110_08 du 1^{er} octobre 2020 décidant de retenir l'entreprise SECAF CHAMFRAY, sise Les Grépilles 42720 VOUGY, pour le marché de mise à disposition, de collecte et de transport des bennes de la déchèterie,

Il est proposé de reconduire pour une durée d'un an, du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024, le marché qui lie la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable à l'entreprise SECAF CHAMFRAY pour la prestation de mise à disposition, de collecte et de transport des bennes de la déchèterie conformément aux prix indiqués dans le bordereau des prix.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1 : DECIDE la reconduction pour 1 an du marché de mise à disposition de collecte et de transport des bennes de la déchetterie

Article 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents y afférents,

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 05/10/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 10/10/23

et de la publication le : 10/10/23

Le Président,



Préfecture

Date de reception de l'AR: 10/10/2023
042-244200614-DE2023_0510_04-DE